

GRTgaz alerte et donne raison à GASPARE !

RTE prévoit un équilibre satisfaisant entre l'offre et la demande d'électricité en France, même en cas de grand froid, tandis que GRTgaz s'inquiète de l'état actuel des stocks de gaz en France jugé "insuffisant" pour assurer l'approvisionnement du pays en cas de vague de froid cet hiver. Les CCCG – Centrale à cycle combiné gaz – risquent donc une rupture d'alimentation, ce risque a-t-il été pris en considération par RTE ?

Depuis trois ans, GASPARE, qui se bat contre l'implantation d'une CCCG en Bretagne, évoque un risque de black-out gazier et non un black-out électrique. Il rappelle également que l'importation de gaz ne rendra pas la Bretagne indépendante énergétiquement et ne résoudra pas le risque de rupture de l'alimentation électrique en cas de vague de froid. GRTgaz alerte et donne raison à GASPARE !

Alors à quoi bon persévérer dans le projet de CCCG en Finistère, projet qui plus est, serait financé par les deniers publics pour les infrastructures, sans oublier la prime d'État de 800 M€ sur 20 ans qui serait versée à l'opérateur Direct Énergie. La Bretagne ne mérite pas une telle gabegie financière à l'heure où se met en place le Pacte d'avenir !

GASPARE réitère sa demande de mise à jour du Pacte électrique breton et appelle les élu-e-s et les citoyen-ne-s (***) à soutenir cette démarche.

(*) <http://www.rte-france.com/fr/nous-connaitre/espace-presse/-communiqués-de-presse/equilibre-entre-l-offre-et-la-demande-d-electricite-un-hiver-2013-2014-satisfaisant-mais-une-preoccupation-croissante-a-compter-de-2016>

(**) <http://www.grtgaz.com/fileadmin/newsletter/>

shiponline/shiponline_75_site.html
(***) <http://www.nonalacentrale.fr/?p=5397>

Plus d'infos

www.nonalacentrale.fr

GASPARE demande officiellement l'actualisation du Pacte électrique breton

Il en ressort que les arguments développés dans notre document sont authentiques et les hypothèses avancées fiables et vérifiables.

Le 10 octobre dernier, GASPARE a officiellement demandé à Monsieur le Préfet de région l'actualisation du Pacte électrique breton, d'après les dernières données institutionnelles (**).

En effet, le Pacte, basé sur des données de 2008, ne tient pas compte de ces derniers éléments. Le Collectif estime, qu'avant d'engager un projet aussi inutile et dispendieux que l'implantation d'une centrale thermique à cycle combiné à gaz (dont une subvention publique annuelle de 40 millions d'euros versée pendant 20 ans à l'opérateur Direct Energie), il est

nécessaire de revoir l'ensemble du dossier.

GASPARE a également informé tous les élus bretons de cette démarche en sollicitant leur soutien.

(*) <http://www.nonalacentrale.fr/?p=4814>